

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 13 janvier 1958

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DÉPÔT DE LA SECONDE LETTRE DU PREMIER
MINISTRE BOULGANINE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, on m'a demandé vendredi ce qui en était d'une seconde lettre que nous a envoyée M. Boulganine, président du conseil des ministres de l'Union soviétique. J'ai alors informé la Chambre que cette lettre m'avait été remise ce matin-là par l'ambassadeur de l'Union soviétique. L'ambassadeur m'avait remis en même temps ce qu'on pourrait appeler une traduction non officielle. La traduction a été comparée au texte russe original et des révisions ont été faites au besoin. Je suis maintenant en mesure de déposer le texte approuvé de la traduction anglaise de la lettre.

Cette nouvelle lettre de M. Boulganine fait l'objet d'une étude attentive. Des lettres analogues ont été reçues par les gouvernements des pays membres de l'OTAN. Or le conseil de l'OTAN les étudiera avec soin, et les divers membres se consulteront à ce propos. La principale proposition que renferme cette nouvelle lettre est qu'une réunion à l'échelon supérieur ait lieu d'ici deux ou trois mois. Voici, plus exactement, la proposition: qu'...

...une réunion des principaux hommes d'État à l'échelon supérieur, avec participation des chefs de gouvernements.

L'ordre du jour proposé pour cette réunion vise, de façon générale, les mêmes points mentionnés dans la lettre antérieure de M. Boulganine, en date du 13 décembre 1957. La lettre est un peu plus précise que la précédente à l'égard d'un ou deux points relatifs au désarmement, et ces points font en ce moment l'objet d'une étude. Ils ne semblent pas comporter d'aspect qui n'aie déjà fait l'objet des délibérations de la sous-commission des Nations Unies pour le désarmement.

Je crois que certains de nos alliés de l'OTAN ont l'intention d'envoyer des réponses à la première lettre au début de la semaine. La réponse du Canada qu'on est actuellement en train de préparer après avoir

soigneusement coordonné notre point de vue avec celui de nos associés de l'OTAN, sera expédiée d'ici un jour ou deux et le texte en sera communiqué aux députés. Je demande donc de déposer la lettre en question sur le bureau de la Chambre.

M. l'Orateur: Le premier ministre a-t-il l'intention de consigner la traduction de la lettre au hansard?

Le très hon. M. Diefenbaker: Pas à moins que la Chambre ne le demande. Ce texte est fort long et je serais d'avis de le déposer sur le bureau de la Chambre afin que tous les députés y aient accès.

M. l'Orateur: Le premier ministre a fait deux déclarations. Il me semble que pour formuler des observations d'une façon régulière,—s'ils veulent en formuler,—les chefs de parti pourraient d'abord parler de la première, celle qui a trait à l'échange de lettres avec les Russes.

L'hon. L. B. Pearson (Algoma-Est): Monsieur l'Orateur, je désire poser une simple question au premier ministre à propos de son premier énoncé. La lettre qui, à ce qu'il dit, sera probablement expédiée du Canada cette semaine est-elle destinée à répondre aux deux lettres de M. Boulganine, ou à la première seulement, qui est arrivée au début de décembre?

Le très hon. M. Diefenbaker: La première réponse visera la première lettre; toutefois, j'espère que nous pourrons expédier les deux réponses presque simultanément.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart): Puis-je poser une question au premier ministre au sujet de ces lettres? La semaine dernière, j'ai demandé si nous avions reçu jusque-là plus de deux communications de la Russie. Après avoir lu, en fin de semaine, le *Guardian* de Manchester, j'incline à penser que le Conseil suprême des Soviets a fait une autre déclaration qui a été communiquée aux ambassadeurs en poste à Moscou en vue d'être livrée ensuite aux gouvernements et aux parlements, autres que ceux de la Russie, évidemment. Il s'agit d'une déclaration en sept points qui, de l'avis de ce journal du moins, était digne d'examen.

Le premier ministre ou le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a-t-il reçu de notre ambassadeur un exemplaire de cette déclaration? Sauf erreur, elle a été livrée la veille